

ERRATA

Malgré toute l'attention portée à la relecture du cadre de référence des services intranet/internet d'établissements scolaires et d'écoles (CRS2i2e), dans son édition V1 datée de décembre 2008, quelques erreurs sont passées inaperçues.

Voici donc la liste des corrections à apporter à cet ouvrage (septembre 2009) :

- Page 21

Au lieu de « politique de sécurité unifiée de l'établissement ou de l'école », lire « politique de sécurité unifiée **du système d'information** de l'établissement ou de l'école ».

- Page 22

Dans l'encadré, au lieu de « politique de sécurité unifiée de l'établissement ou de l'école », lire « politique de sécurité unifiée **du système d'information** de l'établissement ou de l'école ».

- Page 23

Dans « Caractéristiques du service – F_SEC2 » au lieu de « un mécanisme de lutte contre le **phishing** », lire « un mécanisme de lutte contre **l'hameçonnage (phishing en anglais)** ».

- Page 24

Dans la note de renvoi 3 au lieu de « consistant à crypter à la volée **tout** ce qui est écrit sur le disque dur », lire « consistant à crypter à la volée **tout ou partie de** ce qui est écrit sur le disque dur ».

- Page 43

Au lieu de « Dans le but de faciliter l'accès des utilisateurs aux informations, ce service met à disposition un outil de recherche documentaire **multi-critères** s'appuyant sur des **outils d'indexation** », lire « Dans le but de faciliter l'accès des utilisateurs aux informations, ce service met à disposition un outil de recherche documentaire **multicritère** s'appuyant sur **des interfaces de recherche fournies par les différents services** ».

- Page 44

Dans l'encadré au lieu de « Dans le but de faciliter l'accès des utilisateurs aux informations, ce service met à disposition un outil de recherche documentaire **multi-critères** s'appuyant sur des **outils d'indexation** », lire « Dans le but de faciliter l'accès des utilisateurs aux informations, ce service met à disposition un outil de recherche documentaire **multicritère** s'appuyant sur **des interfaces de recherche fournies par les différents services** ».

- Page 45

Dans « Caractéristiques du service » ajouter « **F_DOC3 Le service de recherche documentaire doit être architecturé de façon que les requêtes soient traitées en fonction de l'utilisateur, des accès et des droits dont il dispose sur les différentes ressources.** ».

- Page 53

La référence « F_SVG1 : Le service de sauvegarde DOIT permettre de sauvegarder/restaurer » apparaît de façon inopportune dans la rubrique « Caractéristiques du service ». Il convient de ne pas en tenir compte à la lecture.

- Page 55

Dans le tableau « Responsabilités particulières vis-à-vis du service » au lieu de « maintien en **conditions opérationnelles** », lire « maintien en **condition opérationnelle** ».

- Page 56

Dans le tableau « Les responsabilités particulières associées au service concernent : » au lieu de « maintien en **conditions opérationnelles** », lire « maintien en **condition opérationnelle** ».

- Page 59

Dans le tableau « Responsabilités particulières vis-à-vis du service » au lieu de « maintien en **conditions opérationnelles** », lire « maintien en **condition opérationnelle** ».

- Page 61

Dans « Caractéristiques du service » au lieu de « F_SUP4 : Le service DOIT intégrer un mécanisme automatique de remontée des configurations présentes dans l'établissement ou dans l'école (**gestion de parc**) », lire « F_SUP4 : Le service DOIT intégrer un mécanisme automatique de remontée des configurations présentes dans l'établissement ou dans l'école (**inventaire automatisé**) ».

- Page 68

Dans « Glossaire » ajouté la définition suivante « **authentification forte : se dit des mécanismes d'authentification qui rendent techniquement très difficile (voire impossible à une époque donnée) l'utilisation des moyens d'authentification d'une personne par une autre à son insu.** ».